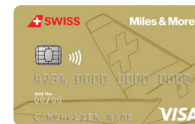
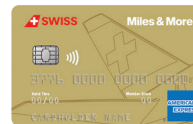


Aperçu des prestations

Duo de cartes SWISS Miles & More Gold



PRESTATIONS			
Programme de bonification	Miles de prime Miles & More (pour 2 CHF dépensés ¹)	2 miles	0,8 mile
	Validité étendue des miles ² par l'utilisation de la carte	oui	
	Miles de bienvenue	5 000 miles	
	Échanger les miles de prime contre des miles de statut ³	oui	
Programme partenaire	MilesPay ⁴	oui	-
	Offres American Express® Selects SM	oui	-
Assurances⁶ voyage	Avantages «SIXT Rent a Car, SIXT ride et SIXT+» ⁵ - adhésion Sixt Gold - 2x miles sur le volume de transactions		oui oui
	Assurance accidents moyens de transport (invalidité ou décès)	700 000 CHF	
	Frais de recherche, de sauvetage et de dégagement	60 000 CHF	
	Assurance confort de voyage - nourriture et hébergement à l'hôtel en cas de départ retardé, annulation de vol ou correspondance manquée - vêtements et articles de toilette en cas de restitution tardive des bagages d'au moins 6 heures	150 CHF	700 CHF
Assurances⁶ suppl.	Assurance shopping	750 CHF	
	Assurance du solde	optionnelle, payante	
Service de Cartes	Retrait d'espèces	oui	
	Option de paiement par acomptes ⁷	oui	
	Application Swisscard avec notification de solde	gratuite	
	Payer sans contact	oui	
	Paiement mobile ⁸	oui	
	3-D Secure – shopping en ligne sûr	oui	
	Service clientèle	oui, 24h	
	Limite de dépenses, max. (pour toutes les cartes ensemble, dépend de la solvabilité)	30 000 CHF	
	Remplacement de la carte	48 heures (en général)	
	Pas de responsabilité ⁹ en cas de vol ou de perte de la carte	oui	
Modes de paiement	Tenue de compte (monnaie)	CHF	
	Système de recouvrement direct (LSV), bulletin de versement, e-facture	oui	
FRAIS	Cotisation annuelle cartes principales ¹⁰	220 CHF	
	Cotisation annuelle cartes supplémentaires	80 CHF	
	Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques en Suisse	3,75%, au min. 5 CHF	
	Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques à l'étranger ¹¹ /aux guichets bancaires	3,75%, au min. 10 CHF	
	Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%	
	Taux d'intérêt annuel ¹² à partir de la date de comptabilisation	13%	
	Frais pour la facture papier	1.95 CHF	
	Copie facture mensuelle (par ordre)	10 CHF	
	Double facture mensuelle à la propre adresse ou à une tierce adresse (forfait annuel)	25 CHF	
	Envoi à l'étranger (par facture mensuelle)	1 CHF	
	Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)	selon le tarif postal actuel	
	Carte de remplacement (p.ex. en cas de perte, de vol ou de dommage intentionnel)	25 CHF	
	Envoi de la carte par exprès ou par coursier	frais effectifs, au min. 25 CHF	
	Frais pour rappel de paiement	20 CHF	
	Recherche d'adresse	25 CHF	

¹ Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

² La date d'expiration de vos miles est reportée pour autant qu'au moins une dépense génératrice de miles ait été réalisée dans le mois et que vous soyez titulaire d'une carte de crédit SWISS Miles & More depuis au moins 1 mois. Les dispositions détaillées sur la validité des miles sont disponibles sur miles-and-more-cards.ch/expiration-des-miles

³ Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

⁴ Vous trouverez plus d'informations sur les conditions et l'échange de miles sur miles-and-more-cards.ch/miles-de-statut

⁵ Les Conditions de participation à MilesPay sont applicables. Vous trouverez plus d'informations sur miles-and-more-cards.ch/milespay

⁶ Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

⁷ Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site swisscard.ch ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

⁸ L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

⁹ Informations détaillées sur swisscard.ch/mobile-payment

¹⁰ Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.

¹¹ Cartes principales y c. SWISS Miles & More American Express® Gold Card et SWISS Miles & More Visa Gold.

¹² Les transactions de loterie, de paris et de casinos seront traitées comme des retraits d'espèces aux distributeurs (à l'étranger).

¹³ Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.

Aperçu des prestations

Duo de cartes SWISS Miles & More Gold



PRESTATIONS				
Programme de bonification	Miles de prime Miles & More (pour 2 CHF dépensés ¹)	2 miles	0,8 mile	
	Validité étendue des miles ² par l'utilisation de la carte	oui		
	Miles de bienvenue	5 000 miles		
	Échanger les miles de prime contre des miles de statut ³	oui		
Programme partenaire	MilesPay ⁴	oui	–	
	Offres American Express [®] Selects SM	oui	–	
	Avantages Mastercard [®] Priceless [®] Cities	–	oui	
	Avantages «SIXT Rent a Car, SIXT ride et SIXT+» ⁵ – adhésion Sixt Gold – 2x miles sur le volume de transactions		oui oui	
Assurances⁶ voyage	Assurance accidents moyens de transport (invalidité ou décès)	700 000 CHF		
	Frais de recherche, de sauvetage et de dégagement	60 000 CHF		
	Assurance confort de voyage – nourriture et hébergement à l'hôtel en cas de départ retardé, annulation de vol ou correspondance manquée – vêtements et articles de toilette en cas de restitution tardive des bagages d'au moins 6 heures		150 CHF 700 CHF	
	Assurances⁶ suppl.	Assurance shopping	750 CHF	
	Assurance du solde	optionnelle, payante		
Service de Cartes	Retrait d'espèces	oui		
	Option de paiement par acomptes ⁷	oui		
	Application Swisscard avec notification de solde	gratuite		
	Payer sans contact	oui		
	Paiement mobile ⁸	oui		
	3-D Secure – shopping en ligne sûr	oui		
	Service clientèle	oui, 24 h		
	Limite de dépenses, max. (pour toutes les cartes ensemble, dépend de la solvabilité)	30 000 CHF		
	Remplacement de la carte	48 heures (en général)		
	Pas de responsabilité ⁹ en cas de vol ou de perte de la carte	oui		
	Tenue de compte (monnaie)	CHF		
	Modes de paiement	Système de recouvrement direct (LSV), bulletin de versement, e-facture	oui	
	FRAIS	Cotisation annuelle cartes principales ¹⁰	220 CHF	
Cotisation annuelle cartes supplémentaires		80 CHF		
Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques en Suisse		3,75%, au min. 5 CHF		
Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques à l'étranger ¹¹ /aux guichets bancaires		3,75%, au min. 10 CHF		
Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger		2,5%		
Taux d'intérêt annuel ¹² à partir de la date de comptabilisation		13%		
Frais pour la facture papier		1.95 CHF		
Copie facture mensuelle (par ordre)		10 CHF		
Double facture mensuelle à la propre adresse ou à une tierce adresse (forfait annuel)		25 CHF		
Envoi à l'étranger (par facture mensuelle)		1 CHF		
Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)		selon le tarif postal actuel		
Carte de remplacement (p.ex. en cas de perte, de vol ou de dommage intentionnel)		25 CHF		
Envoi de la carte par exprès ou par coursier		frais effectifs, au min. 25 CHF		
Frais pour rappel de paiement		20 CHF		
Recherche d'adresse		25 CHF		

1 Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

2 La date d'expiration de vos miles est reportée pour autant qu'au moins une dépense génératrice de miles ait été réalisée dans le mois et que vous soyez titulaire d'une carte de crédit SWISS Miles & More depuis au moins 1 mois. Les dispositions détaillées sur la validité des miles sont disponibles sur miles-and-more-cards.ch/expiration-des-miles

3 Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

4 Vous trouverez plus d'informations sur les conditions et l'échange de miles sur miles-and-more-cards.ch/miles-de-statut

5 Les Conditions de participation à MilesPay sont applicables. Vous trouverez plus d'informations sur miles-and-more-cards.ch/milespay

6 Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

7 Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site swisscard.ch ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

8 L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

9 Informations détaillées sur swisscard.ch/mobile-payment

10 Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.

11 Cartes principales y.c. SWISS Miles & More American Express[®] Gold Card et SWISS Miles & More World Mastercard[®] Gold.

12 Les transactions de loterie, de paris et de casinos seront traitées comme des retraits d'espèces aux distributeurs (à l'étranger).

13 Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.